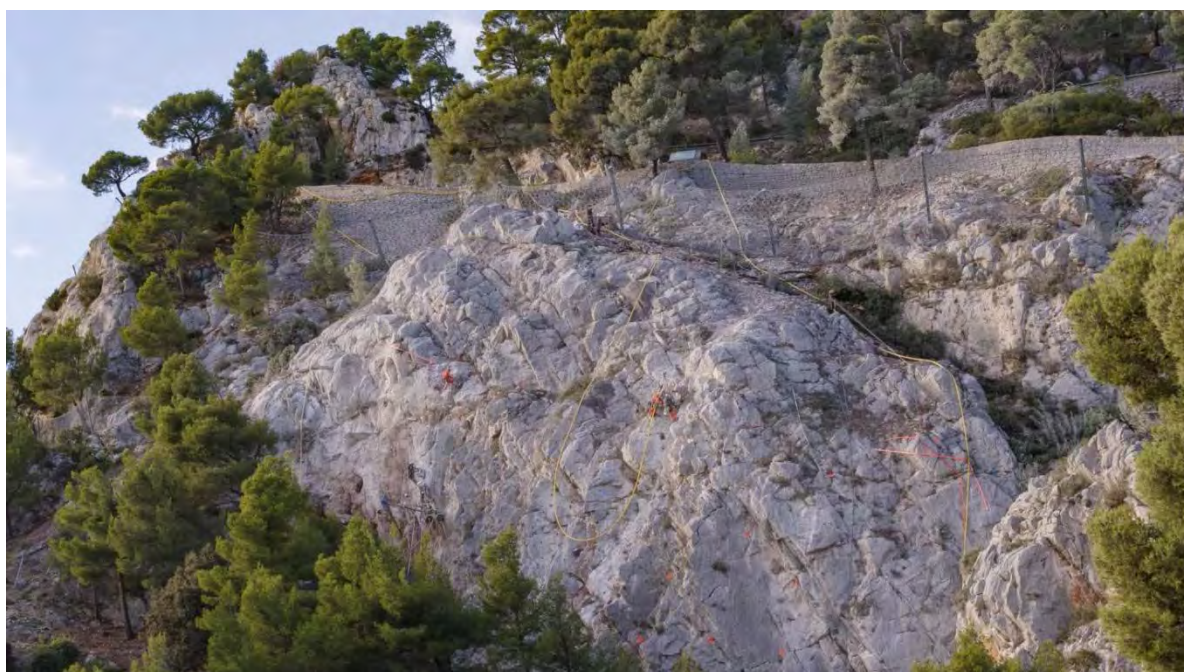




Toulon, le 7 octobre 2025

Mont Faron à Toulon : route fermée du 13 au 15 octobre



Site emblématique de Toulon, le Mont Faron est régulièrement soumis à des mouvements de terrain qui représentent un risque pour les personnes et les biens. Pour y faire face, la Métropole TPM et la Ville de Toulon mettent en œuvre des ouvrages de protection : ancrages, filets pare-blocs, dispositifs de surveillance... Autant de parades actives et passives indispensables pour garantir la sécurité. Pour mener à bien ces opérations, la route sera totalement fermée du 13 octobre - 6h, au 15 octobre - 19h, avant de rouvrir avec quelques ralentissements ponctuels liés au chantier. L'accès au sommet reste possible en téléphérique.

Fermeture temporaire de la route

En raison de la complexité du chantier des travaux de confortement du Faron et du peu d'espace disponible sur la chaussée, **la route du Faron sera fermée à toute circulation (piétons, deux-roues et véhicules motorisés) du lundi 13 octobre à 6h au mercredi 15 octobre à 19h**, à l'embranchement entre la route du Fort Rouge et la route du Faron. L'accès au sommet reste accessible en téléphérique.

Cette fermeture est indispensable pour sécuriser la zone lors de la première phase des travaux.

Circulation adaptée après réouverture

Dès cette étape franchie, la route sera rouverte à la circulation. Toutefois, des ralentissements ponctuels pourront intervenir, avec notamment la mise en place d'un feu tricolore, lors des opérations d'hélicoptage hebdomadaires.

Un programme engagé depuis 2020

Depuis l'automne 2020, la Ville de Toulon et TPM ont déjà engagé plusieurs chantiers de sécurisation. En 2025, un nouveau programme est lancé, sous maîtrise d'ouvrage de TPM, pour le secteur LT32, situé sur la dernière portion de la route du Faron (sens descendant).

Les travaux, prévus d'octobre à début décembre 2025, consistent à installer des ancrages et filets pare-blocs afin de protéger efficacement la voirie et les usagers.

Un site sensible et protégé

Classé et intégré au réseau Natura 2000, inscrit dans un Plan de Prévention des Risques de mouvement de terrain (PPRMT) et reconnu comme espace remarquable, le Mont Faron bénéficie de multiples protections environnementales.

Depuis plus de dix ans, la Ville de Toulon et la Métropole TPM mènent conjointement des études géotechniques et environnementales afin de mieux cerner l'ampleur des risques liés aux mouvements de terrain. Ces analyses ont permis d'identifier 19 projets prioritaires, classés à risque « très élevé » ou « élevé », et intégrés à une planification des travaux 2020-2032.

En parallèle, les collectivités ont engagé les démarches nécessaires pour obtenir les autorisations réglementaires :

- en 2019, un arrêté ministériel a autorisé les travaux en site classé,
- et un arrêté préfectoral a accordé une dérogation relative à la protection des espèces et de leurs habitats.

Ces étapes ont rendu possible le lancement des premiers travaux de confortement des falaises dès le second semestre 2020.

